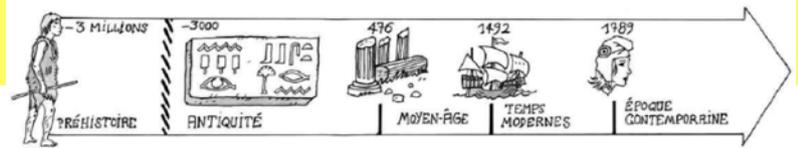
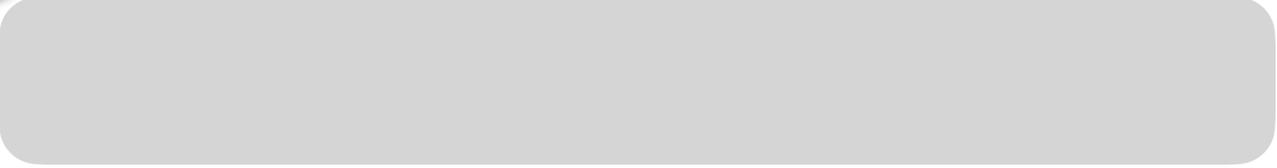


HI2bis - XVIII^{ème} siècle - La monarchie absolue



J'identifie la période.

1. Je me demande ?



2. Je cherche

Document 1 : De François Ier à Louis XVI

Diaporama XVIII^{ème} siècle : https://www.lumni.fr/jeux-educatifs/la-revolution-francaise/html/chronologie.html#date_1715_A

Chronologie à faire défiler et à lire. Zoom sur 1789. Puis continuer la lecture.

Après la guerre de Cent Ans, les rois de France se sont attachés à renforcer leur autorité : avec Louis XIV, le pouvoir du roi devint absolu.

1 De François I^{er} à Louis XVI



François I^{er} (1515-1547)
par François Clouet, vers 1540



Henri IV (1589-1610)
par Frans Pourbus le Jeune, XVII^{ème} siècle



Louis XIII (1610-1643)
par Justus Van Egmont, XVII^{ème} siècle



Louis XIV (1643-1715)
par Nicolas-René Jollain, XVII^{ème} siècle



Louis XV (1715-1774)
par Louis-Michel van Loo, 1763



Louis XVI (1774-1792)
par Robert Lefèvre, XVIII^{ème} siècle

- Nomme ces rois dans l'ordre chronologique. Lequel a régné le plus longtemps? le moins longtemps?
- Décris leur coiffure et leur habillement et remarque l'évolution de la mode au fil des siècles.

De François 1er à Louis XVI

Du XVIème au XVIIIème siècles, plusieurs rois ont joué un rôle important.

-François 1er, auteur de l'ordonnance de Villers-Cotterêts sur la langue française ;

-Henri IV, auteur de l'édit de Nantes sur la liberté religieuse ;

-Louis XIII, aidé par le cardinal de Richelieu ;

-Louis XIV (après la régence par sa mère, aidée du cardinal de Mazarin) ;

-Louis XV, que l'on a surnommé le bien-aimé ;

-Louis XVI, qui régna jusqu'à la Révolution française.

La monarchie absolue

Ces rois ont renforcé leur pouvoir jusqu'à fonder une « monarchie absolue » : ils imposaient leur autorité à tous. La monarchie est aussi devenue « de droit divin » : le roi affirmait que son pouvoir venait de Dieu.

La grandeur de la France

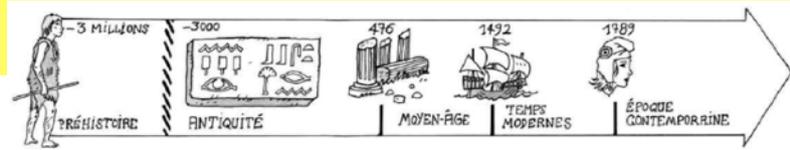
Au XVIIIème siècle, la France était le royaume le plus puissant, le plus vaste, le plus peuplé et l'un des plus riches d'Europe.

HI2bis - XVIII ème siècle - La société française

J'identifie la période.

1. Je me demande ?

2. Je cherche



Documents 1, 3, 4 : lecture de documents. + questions à répondre à l'oral

1 ↓ Les trois ordres

Charles Loyseau (1566-1627) était un juriste. Nous ne pourrions vivre ensemble si nous étions tous égaux. Il faut nécessairement que les uns commandent et que les autres obéissent. Les souverains commandent à tous, les grands commandent aux médiocres, les médiocres aux petits, les petits au peuple. Et le peuple obéit à tous. Les uns se consacrent au service de Dieu, les autres à protéger l'État par les armes, les autres à les nourrir. Ce sont les trois ordres. Dans le tiers état, qui est le plus grand, on trouve des gens de lettres, des financiers, des marchands, des laboureurs et des ouvriers.

D'après Charles Loyseau, *Traité des ordres et simples dignités*, 1613

3 → La misère du peuple

Le Mendiant, tableau de Jan Miel, XVI^e siècle

- Décris ce tableau : les paysans, le mendiant, leur attitude, la maison, la cour avec les animaux...
- Quels éléments de ce tableau témoignent de la misère du peuple?
- De quoi le mendiant vit-il?



4 → La vie des privilégiés

Le Thé à l'anglaise, tableau de Michel Barthélemy Ollivier, XVIII^e siècle

- Décris cette scène : la pièce, les meubles, les personnes, leurs occupations, leurs attitudes...
- Quels éléments montrent leur richesse? leur oisiveté?
- Compare leur situation à celle des personnes sur le tableau ci-dessus.



Les trois ordres

Au XVIème, XVIIème au XVIIIème siècles, plusieurs rois ont joué un rôle important :

-la noblesse (les descendants des seigneurs et des chevaliers : les ducs, les comtes... mais aussi d'anciens bourgeois anoblis par le roi) ;

-le clergé (prêtres, évêques, cardinaux, moines et religieuses ...) ;

-le peuple, que l'on appelait le tiers état, qui était essentiellement composé de paysans, et comportait aussi les artisans, les commerçants, les bourgeois...

La misère du peuple

Progressivement, les paysans, majoritaires dans la population, sont devenus libres vis à vis des seigneurs. Mais ils vivaient toujours dans une très grande pauvreté. Ils payaient de lourds impôts au Roi, aux nobles et à l'Eglise. Ils souffraient régulièrement des famines.

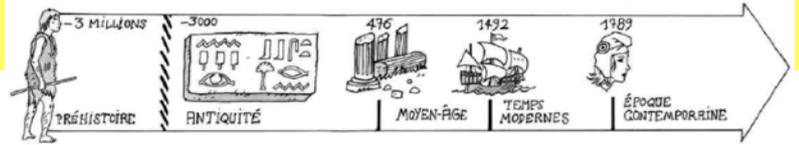
La vie des privilégiés

La noblesse et le clergé bénéficiaient d'importants privilèges : ils ne payaient pas le principal impôt, la taille et n'obéissaient pas aux mêmes lois que le peuple.

La grande noblesse et le haut clergé (évêques, abbés) menaient une existence luxueuse et oisive à la Cour.

HI2bis - XVIII^{ème} siècle - Le siècle des lumières

J'identifie la période.



1. Je me demande ?

2. Je cherche

Document 1 : lecture de document

1 ↓ → Les idées des Lumières

Paysan portant un noble et un membre du clergé, caricature du XVIII^{ème} siècle



Montesquieu (1689-1755), philosophe français des Lumières, a réfléchi sur l'organisation du pouvoir. Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs: le pouvoir législatif (faire les lois), le pouvoir exécutif (faire exécuter les lois) et le pouvoir de juger (juger ceux qui ne respectent pas les lois). Lorsque le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sont tenus par la ou les mêmes personnes, il n'y a pas de liberté. On peut craindre que le même monarque ou la même assemblée ne fasse des lois autoritaires pour les appliquer de manière autoritaire.

D'après Montesquieu, *De l'esprit des lois*, 1748

Denis Diderot (1713-1784), philosophe français des Lumières, était le principal auteur de *l'Encyclopédie*. Aucun homme n'a reçu de la Nature le droit de commander aux autres. La liberté est un cadeau du Ciel, et chaque individu a le droit d'en jouir. Le roi tient son autorité de ses sujets. Il ne peut pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement du peuple. La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'un vol: c'est la loi du plus fort.

D'après Denis Diderot, *l'Encyclopédie*, 1751-1772

Les trois ordres

Au XVI^{ème}, XVII^{ème} au XVIII^{ème} siècles, plusieurs rois ont joué un rôle important :

-la noblesse (les descendants des seigneurs et des chevaliers : les ducs, les comtes... mais aussi d'anciens bourgeois anoblis par le roi) ;

-le clergé (prêtres, évêques, cardinaux, moines et religieuses ...) ;

-le peuple, que l'on appelait le tiers état, qui était essentiellement composé de paysans, et comportait aussi les artisans, les commerçants, les bourgeois...

La misère du peuple

Progressivement, les paysans, majoritaires dans la population, sont devenus libres vis à vis des seigneurs. Mais ils vivaient toujours dans une très grande pauvreté. Ils payaient de lourds impôts au Roi, aux nobles et à l'Eglise. Ils souffraient régulièrement des famines.

La vie des privilégiés

La noblesse et le clergé bénéficiaient d'importants privilèges : ils ne payaient pas le principal impôt, la taille et n'obéissaient pas aux mêmes lois que le peuple.

La grande noblesse et le haut clergé (évêques, abbés) menaient une existence luxueuse et oisive à la Cour.

tains nobles et chez les bourgeois, qui se retrouvaient pour discuter dans les cafés et les salons (DOC. 2). Elles se sont également diffusées dans la population, grâce aux colporteurs qui vendaient des livres et des journaux à ceux qui savaient lire, jusque dans les campagnes (DOC. 3). Leurs idées se sont répandues dans le monde, notamment aux États-Unis d'Amérique où la première Constitution, adoptée en 1783, a mis en place un régime démocratique.

LEXIQUE

un colporteur : un vendeur ambulant.

une Constitution : une loi qui organise le pouvoir.

les Lumières : les idées de liberté et d'égalité du XVIII^e siècle.

un régime démocratique : une organisation de la société dans laquelle le pouvoir appartient au peuple, qui s'exprime par le vote.

un salon : un lieu dans lequel philosophes et scientifiques se rencontrent régulièrement pour débattre.

Les idées des Lumières

Au XVIII^e siècle, des penseurs comme Voltaire et Rousseau critiquèrent la monarchie absolue, le rôle trop important de l'Église catholique et l'organisation de la société, notamment les privilèges de la noblesse et du clergé. Ils imaginèrent une société idéale dans laquelle tous les hommes seraient libres et égaux. Ils réclamaient la liberté d'opinion (être libre de ses idées). On a appelé ces penseurs les philosophes des

« Lumières », car ils voulaient « éclairer » les esprits sur la manière de vivre heureux et de fonder une société juste (DOC. 1 ET FRISE CHRONOLOGIQUE C).

La diffusion des idées

Comme les humanistes de la Renaissance, les philosophes des Lumières se rencontraient pour débattre dans les salons. Leurs idées se sont répandues dans toute l'Europe chez cer-